

72



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le mardi 26 juin 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mardi 26 juin 2007

13 h

Prière.

M. D. Graham offre ses condoléances à la famille de Charles Gallagher, ancien président de la Chambre, député progressiste-conservateur du comté de Carleton (1970-1974), député de Carleton-Nord (1974-1987), ministre de l'Éducation (1976-1982), ministre de la Santé (1982-1985) et président de l'Assemblée législative (1985-1987).

M. Steeves (Albert) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à revenir sur sa décision d'annuler la construction planifiée et budgétée d'un nouveau foyer de soins pour remplacer le Forest Dale Home, dans le comté d'Albert. (Pétition 48.)

M. Volpé donne avis de motion 69 portant que, le mardi 3 juillet 2007, appuyé par M. D. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'emploi du temps détaillé des ministres pour la période du 17 au 23 juin 2007.

M. Betts donne avis de motion 70 portant que, le mardi 3 juillet 2007, appuyé par M. Urquhart, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la documentation, la correspondance, les procès-verbaux de réunions, les contrats et tout autre renseignement que possède le gouvernement relativement à CVRD Inco concernant la prospection d'uranium dans la province.

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après les deux heures d'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles et du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Il ajoute que S.H. le lieutenant-gouverneur sera là à 17 h pour la cérémonie de la sanction royale.

Le leader parlementaire du gouvernement annonce que, à 19 h, la Chambre se formera en Comité des subsides, pour étudier les prévisions

budgétaires du ministère de l'Énergie et celles de Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'avis de motion 67, M^{me} Poirier, appuyée par M. Ashfield, propose ce qui suit :

attendu que la fermeture des usines de Weyerhaeuser, d'UPM Miramichi et d'UPM à Blackville aura des conséquences économiques néfastes pour la population et les entreprises de la région ;

attendu que le gouvernement n'a pas annoncé de plan concret pour protéger la région contre ces conséquences économiques néfastes ;

attendu que les députées provinciales libérales de Baie-de-Miramichi—Neguac et de Nepisiguit et les députés provinciaux libéraux de Miramichi—Baie-du-Vin, de Miramichi-Centre et de Miramichi-Sud-Ouest restent muets au sujet des pertes d'emploi ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour assurer l'avenir des familles et de l'emploi dans la région de Miramichi.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Kenny, vice-président, assume sa suppléance.

Le débat se poursuit. Après un certain laps de temps, l'hon. M. Doherty, appuyé par l'hon. M. Foran, propose l'amendement suivant :

AMENDEMENT

que la motion 67, soit amendée comme suit :

par la substitution, à tout ce qui suit le premier paragraphe du préambule, de ce qui suit :

« attendu que le gouvernement et la collectivité continueront de travailler avec diligence, de concert, à un plan concret pour protéger la région des conséquences économiques néfastes en question ;

« attendu que le gouvernement continuera de fournir des programmes et des services de qualité en matière d'emploi aux travailleuses et travailleurs touchés et à leur famille ;

« qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à continuer de travailler en étroite collaboration avec la collectivité en vue de prendre des mesures immédiates et stratégiques pour assurer l'avenir des familles et de l'emploi dans la région de Miramichi. »

La question proposée, il s'élève un débat.

Le débat se termine. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Est mise en discussion la motion 67 amendée, dont voici le texte :

attendu que la fermeture des usines de Weyerhaeuser, d'UPM Miramichi et d'UPM à Blackville aura des conséquences économiques néfastes pour la population et les entreprises de la région ;

attendu que le gouvernement et la collectivité continueront de travailler avec diligence, de concert, à un plan concret pour protéger la région des conséquences économiques néfastes en question ;

attendu que le gouvernement continuera de fournir des programmes et des services de qualité en matière d'emploi aux travailleuses et travailleurs touchés et à leur famille ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à continuer de travailler en étroite collaboration avec la collectivité en vue de prendre des mesures immédiates et stratégiques pour assurer l'avenir des familles et de l'emploi dans la région de Miramichi.

La motion 67 amendée, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. B. LeBlanc.

La séance, suspendue à 16 h 35, reprend à 16 h 55 sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. Kenny, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisié ; la motion est adoptée.

S.H. le lieutenant-gouverneur est annoncé et, invité à faire son entrée, prend place au trône.

Le président s'adresse à Son Honneur, en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Honneur,

L'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick a adopté au cours de la séance actuelle plusieurs projets de loi que je prie respectueusement en son nom Votre Honneur de sanctionner.

Le greffier adjoint donne lecture du titre des projets de loi, que voici :

- 17, *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route ;*
- 23, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif ;*
- 31, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*
- 32, *Loi sur les franchises ;*
- 39, *Loi modifiant la Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité ;*
- 40, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;*
- 42, *Loi abrogeant la Loi créant le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick ;*
- 44, *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires ;*
- 57, *Loi modifiant la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises ;*
- 64, *Loi concernant la Loi sur la pension des députés et la Loi sur la pension de retraite des députés ;*
- 66, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension ;*
- 69, *Loi abrogeant la Loi sur la validation des titres de propriété ;*
- 70, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route ;*
- 71, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier ;*
- 72, *Loi concernant Élections Nouveau-Brunswick ;*
- 73, *Loi modifiant la Loi sur l'Ombudsman ;*
- 74, *Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse ;*
- 75, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative ;*
- 76, *Loi modifiant la Loi sur l'urbanisme ;*
- 77, *Loi modifiant la Loi sur l'urbanisme ;*
- 78, *Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement foncier ;*
- 79, *Loi sur les emprunts de 2007 ;*
- 80, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants ;*
- 81, *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire ;*
- 82, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique ;*
- 83, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités.*

Son Honneur accorde sa sanction en ces termes :

La reine le veut. It is the Queen's wish.

Le greffier adjoint de l'Assemblée législative proclame la sanction de Son Honneur, en ces termes :

Au nom de Sa Majesté, S.H. le lieutenant-gouverneur sanctionne ces projets de loi, les édicte et en ordonne l'impression.

Son Honneur se retire de la Chambre, et le président reprend le fauteuil.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Kenny.

La séance, suspendue à 17 h 13, reprend à 19 h sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. Kenny, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2007-2008 COMPTE ORDINAIRE		Votés (\$)
AGENCE D'EFFICACITÉ ET DE CONSERVATION ÉNERGÉTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK		
Administration		1 250 000
Programmes sur l'efficacité énergétique		12 125 000
Moins : crédits législatifs		0
Votés		13 375 000
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE		
Administration		620 000
Gestion de la politique énergétique et développement d'affaires		2 292 000
Moins : crédits législatifs		39 000
Votés		2 873 000
PRÊTS ET AVANCES		
AGENCE D'EFFICACITÉ ET DE CONSERVATION ÉNERGÉTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK		
Prêts pour les améliorations énergétiques		13 400 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 22 h.